

Goëmar® Opti

Mélange de micro-nutriments enrichi avec une solution d'extrait d'algues brunes pour une meilleure qualité sur céréales et maïs.

Description du produit en bref

Goëmar Opti est un mélange de micro-nutriments enrichi avec une solution d'extrait d'algues brunes. Les algues sont récoltées en majeure partie sur les côtes bretonnes. Goëmar Opti contient des phytohormones (acides aminés, polysaccharides, vitamines. . .). Elles stimulent l'assimilation des nutriments et soutiennent les facteurs principaux à l'origine d'un rendement de qualité.

Matières actives

Filtrat d'algues GA 142 Manganèse (Mn) : 2.6% Zinc (Zn) : 4.1% Soufre (SO3) : 9.3%

Formulation

Suspension concentrée (SC) Poids: 5l = 6.1 kg

Trademark

Goëmar, St-Malo, France

Numéro d'homologation

BLW 5515

Mode d'action

Goëmar Opti stimule la nutrition par différents mécanismes :

Effet pompe : L'augmentation de l'activité du système racinaire permet à la plante de puiser dans le sol en plus grande quantité, les éléments fertilisants dont elle a besoin.

Effet redistribution : Véhicule les oligo-éléments essentiels vers les zones de croissance. Les fleurs et les jeunes fruits sont mieux alimentés.

Effet vecteur : Amélioration de l'assimilation des éléments associés. La pénétration des nutriments par les feuilles est améliorée.

Goëmar Opti stimule aussi la synthèse de phytohormones dont les polyamines. Ces molécules agissent directement sur les fonctions physiologiques de la plante par la synthèse d'activateurs de croissances, de molécules anti-stress et de molécules anti-sénescence.

Goëmar Opti contient du **manganèse** et du **zinc**. Le manganèse favorise la photosynthèse et prend part à la formation des protéines. Le zinc est essentiel pour le métabolisme des hydrates de carbone et pour les processus de croissance des plantes.

Utilisation Arboriculture

Arboriculture en général

Dosage : 2 l/ha Goëmar Opti uniquement après la récolte. Le Zinc et la Manganèse dans Goëmar Opti sont absorbés facilement par le feuillage après récolte.

Utilisation Grandes cultures

Maïs

Dosage : 2.5 l/ha. Pour l'amélioration de la nutrition en début de période végétative. 1 application aux stades 6 à 8 feuilles (BBCH 16-18).

Miscibilité

Goëmar Opti est seulement miscible aux fongicides et aux insecticides que nous conseillons. Les mélanges doivent être utilisés immédiatement. Goëmar Opti est à ajouter en dernier à la bouillie de traitement après bonne dilution des autres produits de traitement.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas influencée par des précipitations survenant plus de 2 heures après le traitement et quand la bouillie de traitement a séché sur les plantes traitées.

Important à savoir

Goëmar Opti est très bien toléré par les plantes. Lors de mélange tenir compte des recommandations des produits partenaires.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Phrases H

H318 Provoque des lésions oculaires graves. **H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et

l'environnement.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.



GHS05



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 01 50 Carton à 4 x 5 l

10 01 50 Emballage simple à 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>